



ANNECY



Annecy, le 12 novembre 2015

Monsieur Davidou
Directeur Carrefour Annecy
134 avenue de Genève
74 000 Annecy

Monsieur,

Après avoir été interpellé par de nombreux salariés sur l'heure de fermeture prévue les 24 et 31 décembre 2015, nous vous avons rencontré et demandé de revoir votre position.

En effet, la fermeture à 19 heures impose à de nombreux salariés de ne pas pouvoir partir avant 20 heures ce qui évidemment leur pose des difficultés personnelles.

Malgré les revendications légitimes des salariés de vouloir être en famille ces soirées spéciales de l'année, vous avez maintenu votre position et refusé de fermer le magasin à 18 heures au lieu de 19 heures.

Il est d'usage dans notre magasin de fermer ses portes à 18 heures les 24 et 31 décembre

La CAT,CGT,FO n'entend pas priver les salariés de ce droit fondamental d'être en famille les jours de fête et vous porterez l'entière responsabilité du conflit qui pourrait découler de votre décision.

L'ensemble des salariés attend que vous changiez votre position.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur, en l'assurance de ma considération.

DS CAT
Philippe Kerbaol

DS CGT
Rachid Achouba

DS FO
Léonard Bordignon